

LCB-FT pour les financements spécialisés : Cadre réglementaire, mise en œuvre opérationnelle et contrôles (DDA compatible)



FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET OBLIGATOIRES



7H



Inter 2026 :
19 mars | 4 juin



Compatible



Animation

Corinne DENAEYER :

Juriste au sein du service Études juridiques fiscales et comptables de l'ASF, experte sur les thèmes de la LCB-FT.

André JACQUEMET :

Expert compliance et anti-blanchiment depuis 2003.



Prérequis

Aucun



Tarifs

Adhérent : 1480€ HT par participant

Non adhérent : 1620€ HT par participant

Intra : nous consulter



Modalités pédagogiques

Exposés interactifs | ateliers pratiques | quiz amont et aval



Moyens pédagogiques

Diaporama | vidéos

OBJECTIFS

- Identifier les obligations directes et indirectes découlant du Paquet européen LCB-FT
- Évaluer l'impact des nouvelles dispositions sur leur organisation
- Mettre en œuvre les adaptations nécessaires des procédures internes
- Organiser un dispositif de contrôle conforme aux

nouvelles exigences

- Anticiper les échéances de transposition et d'application

PUBLIC VISÉ

Responsables conformité (RC, RCCI, RCSI), responsables du contrôle permanent, collaborateurs des fonctions opérationnelles, auditeurs internes, dirigeants effectifs

PROGRAMME

► CADRE JURIDIQUE ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Faits saillants au niveau international
- Architecture du nouveau dispositif européen
- Sanctions et mise en conformité
- PLAN D'ACTION : évaluation personnalisée et roadmap de mise en conformité
- Impact sur le cadre national français
- Anticipation et optimisation de la veille légale et réglementaire

III. Mesures de vigilance proportionnées mais renforcées et déclarations de divergence

IV. ATELIER PRATIQUE : mises en situation

► EXÉCUTION DES OPÉRATIONS ET SURVEILLANCE

- Connaissance client renforcée
- Surveillance des opérations
- Gestion et traitement des alertes
- Mise en œuvre des sanctions et autres mesures restrictives
- Bases de données externes

► CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT

- Dispositif de contrôle permanent
- Audit interne et contrôle périodique
- Externalisation et sous-traitance

► REPORTING ET DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES

- Évolution du reporting prudentiel
- Déclarations et communication TRACFIN
- Coopération avec les autorités
- CAS PRATIQUE : Rédaction d'une déclaration de soupçon motivée